Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 60 (1963)

Heft: 9

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(aneurine) et relativement riche en lactoflavine et en acide nicotinique. Quoi qu'il en soit, nous pouvons être assurés de trouver dans le miel les vitamines que le diététicien tient pour indispensables à la santé.

Alors que le sucre de canne et l'amidon subissent une transformation dans le tractus estomac-intestin, à savoir qu'ils sont changés en sucre simple sous l'action d'un enzyme, le miel n'a pas à subir cette modification, ayant été décomposé en levulose et dextrose sous l'action de la sécrétion salivaire des abeilles. L'abeille accomplit donc, à la place de notre estomac, un travail de digestion préalable. Ce fait n'a pas grande signification pour l'individu sain, capable de digérer seul le sucre; en revanche il est déterminant chez le patient dont la digestion est difficile ou qui ne peut fournir les deux enzymes, invertase et amylase, qui réalisent le processus de modification.

Nous établissons ci-dessous un énoncé des avantages reconnus au miel :

1. Il ne provoque pas d'irritation sur les parois internes des organes de la digestion.

2. Il est assimilé aisément et rapidement.

- 3. Son pouvoir énergétique est prompt à se manifester.
- 4. Il efface la fatigue et restaure en peu de temps, après l'effort, les forces du sportif.
 - 5. De tous les sucres, il est le mieux assimilé par les reins.
 - 6. Il a une action laxative douce et naturelle.
 - 7. Il a un effet sédatif sur l'organisme.
 - 8. Il est aisément accessible.

A mon avis, ses plus grandes qualités résident dans sa valeur médicinale. A la lumière de la science, de mes études et de mon expérience, je lui reconnais la valeur d'un élixir dont les effets se manifestent à tous les âges de l'homme.

Dr D. C. Jarvis « Dem Leben zugewandt », Vienne.



Echos de la vallée d'Hérens

Toute simple et agréable opération

La pratique de l'apiculture vous réserve des moments de plaisir et d'attachante curiosité. Je raconterai aujourd'hui l'introduction d'une jeune reine dans une colonie orpheline depuis quelque temps déjà.

La jeune dame, prélevée dans une ruche d'élevage, était logée,

avec 7 ou 8 serveuses, dans un petit cylindre de toile métallique, fermée d'un bouchon de liège à chaque extrémité. J'eus la curiosité de voir le comportement de mes avettes.

C'était dans la matinée. Le butinage du pollen avait déjà commencé. Un genou au sol, je tiens la cage fermée sur la planchette de vol. Une curieuse s'amène, flaire la cage, va chercher 3 autres curieuses, puis 10, puis 20, et encore. J'enlève le bouchon. Ma jeune souveraine paraît gênée de voir tant de monde. Elle voudrait s'évader; mais de quel côté? Une serveuse sort, puis elle rentre, s'approche de madame et lui souffle à l'oreille des choses que je n'ai pas entendues.

Une abeille de la ruche pénètre dans la cage ; les serveuses forment rempart devant l'intruse. Elle sort, apportant bonne nouvelle à ses congénères. Celles-ci courent sur ma main, douces, caressantes comme les mains d'un poupon. Elles s'amassent en grappe. Je les écarte pour mieux voir la jeune majesté. Ma jeune reine hésite, avance sur le bord de la cage ; elle revient en arrière ; elle avance de nouveau comme pour sortir ; elle attend ; on la palpe, elle se sent accueillie ; elle sort ; elle se retient comme pour saluer, puis elle se sauve en tapinois et disparaît à l'intérieur de la ruche.

Ma main se dégarnit peu à peu. Il y a fête dans la maison. Quelques avettes attardées visitent encore le fond de la cage, elles font le tour de ma main, semblent s'entretenir d'un air entendu sur l'heureux événement.

Le lendemain déjà, il y avait ponte et parfaite organisation dans l'établissement.

Une autre fois, à La Sarvaz, chez le jeune apiculteur A. R., une jeune reine, cueillie entre le pouce et l'index sur le cadre d'une ruchette d'élevage, est portée sans autre dans une colonie à remérer, introduite directement par le trou de vol; elle n'a point failli aux obligations de son rang.

Ces réussites d'un novice n'infirment en rien les précautions de mon ami Pierre : vaporisations de sirop aromatisé, mêmes soins sur la cage contenant la reine, attente d'une demi-heure au moins entre l'orphelinage et l'introduction, revision des explications de la « Conduite du rucher » pour ne rien oublier et obtenir ainsi un résultat assuré.

Si la colonie orpheline n'a plus de couvain, il faut lui en donner afin que la pondeuse et les jeunes larves trouvent un certain nombre de nourrices en pleine lactation.

Une précaution indispensable au succès lors de l'introduction d'une nouvelle reine consiste à s'assurer au préalable qu'il n'y a plus dans la colonie à remérer une douairière impotente que l'on promène en poussette sur le plateau.

Maistre.

Comptoir suisse

Au 44e Comptoir suisse: une grande série de journées spéciales et de manifestations

Dès le 7 septembre, la Foire de Lausanne, au Palais de Beaulieu, sera caractérisée, selon la tradition, par l'organisation d'une série de « Journées » et de manifestations d'un très vif intérêt. En grande première, ce sera naturellement le samedi 7 septembre 1963 la Journée d'ouverture et de l'information, réunissant, en présence de M. G.-A. Chevallaz, conseiller national, syndic de Lausanne, les représentants de la presse suisse et étrangère en Suisse, de la radio, de la télévision, les reporters-photographes et le Ciné-Journal suisse. Cette année, avec la collaboration de M. René Mossu, président de l'Association de la presse savoyarde, la Foire de Lausanne accueillera une forte délégation de rédacteurs de Savoie et de Haute-Savoie, alors que sur l'initiative du consul de Suisse à Mulhouse, Beaulieu saluera aussi la présence d'un groupe de journalistes alsaciens. A la tête de cette forte participation de la presse écrite, parlée et illustrée, sont annoncés MM. Paul Ackermann, de Zurich, président central de l'Association de la presse suisse, René Mossu, de Genève, président de l'Association de la presse étrangère en Suisse, le Dr C. G. Keel, de Bâle, président de l'Union suisse de la presse technique et professionnelle.

A la gloire du Japon, Hôte d'honneur

La Journée du Japon se déroulera le lundi 9 septembre; dès 10 h. 30, ce sera la cérémonie officielle d'inauguration du Pavillon. S.E. M. Akira Ohye, ambassadeur du Japon en Suisse, entouré de MM. Michisuki Sugi, président de la JETRO, de Tokio, et Takashi Usui, délégué de la JETRO en Suisse, ainsi que des membres de l'ambassade, recevra ses invités: les représentants du Conseil fédéral, des autorités vaudoises et lausannoises, S.E. M. Jean de Rham, ambassadeur de Suisse au Japon et de nombreux représentants des milieux économiques et commerciaux suisses et vaudois. Le soir, à Ouchy, un dîner officiel organisé par le Conseil d'Etat, la Municipalité de Lausanne, le Comptoir suisse et l'Association des intérêts de Lausanne, sera servi en l'honneur de nos hôtes japonais.

Manifestations nationales

Lors de la Journée officielle du jeudi 12 septembre, notre 44° Foire nationale d'automne recevra M. Hans Schaffner, délégué du Conseil fédéral, chef du Département fédéral de l'économie publique. Après le cortège à travers les jardins et la visite de divers secteurs de la foire, les invités assisteront à la présentation traditionnelle des sujets primés au marché-concours du gros bétail — présentation commentée par M. Pidoux, préfet de Moudon — puis la visite du pavillon du Japon précédera le déjeuner officiel. Trois discours y seront prononcés par MM. Rodolphe Stadler, président du Comptoir suisse, René Villard, président du Conseil d'Etat vaudois et par le conseiller fédéral Hans Schaffner.

A l'occasion du dimanche du Jeûne fédéral, le 15 septembre, le culte dans les jardins sera célébré par le pasteur Alain Burnand. Le chœur de l'Union chorale de Lausanne prêtera son concours à cette cérémonie. Le mardi 17 septembre, ce sera la Journée de l'industrie suisse de microtechnique, organisée par la Fédération horlogère suisse et son président, M. Gérard Bauer, avec la collaboration d'autres organisations faîtières nationales. Il s'agira d'une journée d'études; elle réunira de nombreuses personnalités qui traceront les perspectives écono-

miques et techniques s'offrant aujourd'hui à ce groupement d'industries compre-

nant notamment l'horlogerie, l'optique, l'électronique, etc.

Autres journées encore : le mercredi 18 septembre, Journée du cheval, présentation à 10 h., dans les jardins, des sujets primés au marché-concours des poulains et pouliches, et commentaires de M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats, présentation folklorique aussi d'une section de la Fédération vaudoise d'élevage chevalin. Vendredi 20 septembre, Soirée des exposants au Théâtre de Beaulieu, allocution de M. Robert Coeytaux, chef du service technique et des exposants. Le dimanche 22 septembre, ce sera enfin la Journée de clôture à l'issue de laquelle M. Emmanuel Faillettaz, administrateur délégué, tirera le bilan de la grande quinzaine économique de Lausanne.

SP

LA VIE DE NOS SECTIONS

Communiqué

Avis important aux membres de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

Nos démarches, auprès de la Direction de l'agriculture du canton de Berne, en vue d'obtenir une aide par suite des pertes innombrables subies l'hiver der-

nier, semblent aboutir à une solution satisfaisante.

Votre président a eu une entrevue avec M. le conseiller d'Etat Burri, lequel était notamment accompagné de M. le vétérinaire cantonal. Par suite de son intervention au Grand Conseil, M. le député Voyame, de Courgenay, assistait également à cette séance.

Vous recevrez tout prochainement, de vos sections respectives, un formulaire d'enquête, établi par la Direction de l'agriculture. Vous voudrez bien retourner ce dernier, dûment rempli et signé, à votre président de section, jusqu'au 15

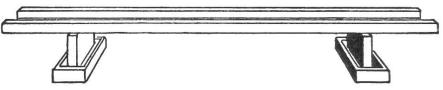
septembre 1963, dernier délai.

Il est à espérer qu'une aide efficace de l'Etat vienne encourager nos apiculteurs jurassiens si durement éprouvés.

Veuillez croire, chers collègues, à mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le président de la Fédération jurassienne : 1. Biétry-Gigandet

Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz, Allaman »



avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvoirs pour les abeilles. Poutrelles de 300 cm.

PRIX : supports Fr. 10,50/pe. ; poutrelles Fr. 14,25/pe. (sous réserve d'une modification éventuelle)

Départ gare Allaman.

L. CORNAZ & FILS, Allaman (VD)

Téléphone (021) 76 33 22